

M. McKenzie: Madame le Président, j'ai deux questions à poser. L'une d'elles remonte à plus d'un an et je l'ai déjà soulevée à deux reprises. Il s'agit de la question n° 3441, inscrite au *Feuilleton* en novembre 1981. La voici:

Le 30 octobre 1981, les a) ministre des Approvisionnements et Services, b) ministre de l'Industrie et du Commerce, c) ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ont-ils utilisé un *Jetstar* pour se rendre à Winnipeg assister à l'inauguration officielle de la *General Aluminum Forgings Incorporated* et, le cas échéant et dans chaque cas, outre le ministre et l'équipage, qui était à bord de l'avion?

C'est un renseignement facile à obtenir. J'ai soulevé la question à deux autres reprises. Je voudrais que le secrétaire parlementaire s'engage à me donner une réponse la semaine prochaine.

Il y a d'autre part la question n° 4175, que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* le 24 mars dernier, et qui concerne les équipes de recrutement du gouvernement qui se rendent dans les universités et les écoles à travers le pays. Cette question est très importante. Je veux savoir quand les équipes de recrutement iront à l'université de Winnipeg et à l'université du Manitoba et qui exactement elles recruteront. Je serais reconnaissant au secrétaire parlementaire de se renseigner et de nous donner une réponse quelle qu'elle soit la semaine prochaine.

M. Smith: Madame le Président, je me renseignerai volontiers au nom du député. Il arrive parfois que des questions qui semblent à première vue très simples soient en réalité assez compliquées parce qu'elles touchent plusieurs ministères. Je m'empresse certainnement de demander les renseignements voulus et je verrai ce que je peux faire pour donner une réponse au député.

M. McKnight: Madame le Président, vu l'esprit de collaboration manifesté par le secrétaire parlementaire, je lui signale que j'ai aussi posé les questions n°s 2107, 2108 et 2109. Ces questions remontent à février 1981 et ont trait au transport des céréales et à des déclarations contradictoires faites par le ministre des Transports (M. Pepin) et son adjoint à l'autre endroit. Vu la bonne volonté dont a fait preuve le secrétaire parlementaire aujourd'hui, j'espère recevoir ces réponses prochainement.

M. Smith: Madame le Président, je serais très heureux de me renseigner sur cette question au nom du député. De façon à ne pas faire perdre à la Chambre plus de temps, je voudrais assurer aux députés de l'autre côté que toutes les questions au *Feuilleton* qui n'ont pas encore reçu de réponse seront étudiées.

Des voix: Bravo!

M. Smith: Je vous dis cela dans l'esprit des Fêtes et je suis certain que cet esprit animera aussi les députés de l'autre côté pendant les trois ou quatre minutes qui nous restent aujourd'hui.

M. Bosley: Madame le Président, le secrétaire parlementaire, qui a fait état de ses relations avec tout un chacun de ce

côté de la Chambre, accomplit un travail extraordinaire. Étant donné que je le connais depuis aussi longtemps qu'il connaît la fille du député de South Shore (M. Crouse) . . .

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Expliquez-vous.

M. Bosley: Je voudrais poser deux questions précises à mon vieil ami, le secrétaire parlementaire. Envisagerait-il de répondre à la question n° 3340 qui est datée du 6 novembre 1981? Cette question, qui porte sur la subvention par le Canada des ventes de blé à l'URSS, continue de soulever certaines préoccupations.

De même, il pourrait peut-être, au nom d'un député qui n'est plus en mesure de poser de question puisqu'il est ministre, obtenir la réponse à la question n° 2157. En effet, le ministre du Travail (M. Caccia) n'a toujours pas reçu de réponse à sa question et il ne peut plus la réclamer.

M. Smith: Madame le Président, je suis très heureux que le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley), avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant de nombreuses années lorsque nous étions échevins au conseil municipal de Toronto, ait porté ces questions à mon attention. Je me ferai un devoir de considérer la première question. Il me faudra peut-être quelques heures, mais dès que je serai en mesure de quitter la Chambre, dans quelques minutes, je verrai immédiatement ce que je peux faire.

Quant à l'autre question qu'il a soulevée, elle est un peu plus compliquée. Notre bureau a recueilli des renseignements. Il me faudra voir s'il n'y a pas moyen d'accélérer la compilation des données.

Comme je le disais il y a quelques instants, il arrive parfois que plusieurs ministères soient appelés à participer à l'élaboration de ces réponses. Dans ces cas-là, on ne sait vraiment plus où donner de la tête quand chacun d'entre eux se met à vous envoyer sa réponse à des moments différents.

Des voix: C'est de l'obstruction!

M. Smith: Parfois, ces réponses nécessitent la collaboration de vingt-cinq ministères différents.

Une voix: Lesquels?

M. Smith: Quand il s'agit de l'utilisation d'un avion, il faut s'adresser parfois au ministère de la Défense, parfois au ministère des Transports. Quand divers ministères sont concernés, la réponse est longue à venir. Dans ce cas-ci, je ne sais pas très bien quel est le ministère visé.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre. Cette brève interruption permettra sans doute au secrétaire parlementaire de le découvrir.